Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Cif Professional All purpose Cleaner Pine Fresh

Révision: 2024-08-02 **Version:** 02.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Cif Professional All purpose Cleaner Pine Fresh

Cif est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.

UFI: 8EJ2-Y017-W00P-J5GF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant pour surfaces dures.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:
AISE_SWED_PW_1_1
AISE_SWED_PW_8a_2
PC35-Produits de lavage et de nettoyage
AISE_SWED_PW_10_1
AISE_SWED_PW_11_1
AISE_SWED_PW_19_1
PC35-Produits de lavage et de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées
Diversey Belgique
Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777
E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (Benzisothiazolinone)

Mentions de danger :
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208 - Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence:
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Information complémentaire sur l'étiquette:
Contient: agent de conservation.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alkylbenzènesulfonate de sodium	290-656-6	90194-45-9	[1]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	68439-46-3	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		1-3
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	220-120-9	2634-33-5	[6]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=1 (H400) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (H411)		0.01-0.1

Les limites de concentration spécifiques
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:
• Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317) >= 0.05%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.
[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.
[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.
[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Provoque des irritations sévères.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:
Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:
Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:
Suivre les recommandations générales en matière d'hygiène considérées comme de bonnes pratiques sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Tenir hors de portée des enfants.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	0.425
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0.0026	0.00026	-	0.055

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0.0132	-	0.33	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
PC35-Produits de lavage et de nettoyage	PC35-Produits de lavage et de nettoyage	C	-	-	ERC8a
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_1_1	PW	PROC 1	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 5

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.
Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
PC35-Produits de lavage et de nettoyage	PC35-Produits de lavage et de nettoyage	C	-	-	ERC8a
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Limpide , Vert
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquide): Non inflammable.
Point d'éclair (°C): Non applicable.
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
pH: ≈ 11 pur — ISO 4316
pH dilué: ≈ 8 (5 %) — ISO 4316
Viscosité cinématique: Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		

alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé — Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.01 (20 °C) — OECD 109 (EU A.3)
Densité de vapeur: Pas de données disponibles. — Non approprié pour la classification de ce produit
Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles. — Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations
9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif — Pertinence de la preuve

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Irritation occulaire et corrosivité
Résultats: Eye irritant 2 **Méthode:** Pertinence de la preuve

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio	ATE Voie orale (mg/kg)

					n (h)	
alkylbenzènesulfonate de sodium	LD_{50}	> 1470	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1470
alcool alkyl éthoxylé	LD_{50}	1400	Rat	Pertinence de la preuve		1400
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LD_{50}	> 2000	Rat			450

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD_{50}	2000 - 5000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LD_{50}	> 2000	Rat	OECD 402 (EU B.3)		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkylbenzènesulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Pertinence de la preuve	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Corrosif(ve)		Méthode non fournie	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkylbenzènesulfonate de sodium	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve OECD 437	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Lésion sévère		Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alkylbenzènesulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant		Pertinence de la preuve	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Sensibilisant	Cochon de guinée		

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alkylbenzènesulfonate de sodium			Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			Pas de données disponibles				

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		OECD 408 (EU B.26)		
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80		OECD 411 (EU B.28)	90	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données				

		disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alkylbenzènesulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme
Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alkylbenzènesulfonate de sodium	LC_{50}	1.67	*Lepomis macrochirus*	EPA-OPPTS 850.1075	96
alcool alkyl éthoxylé	LC_{50}	5 - 7	*Poisson*	92/69/CEE, C1, semi-statique	96
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	LC_{50}	2.18	*Oncorhynchus mykiss*	OECD 203 (EU C.1)	

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alkylbenzènesulfonate de sodium	EC_{50}	1.62	*Daphnia magna Straus*		48
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	5.3	*Daphnie*	92/69/EEC	48
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	EC_{50}	2.94	*Daphnie*	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alkylbenzènesulfonate de sodium	EC_{50}	29	*Selenastrum capricornutum*		96
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	1.4 - 47	*Non déterminé*	92/69/EEC	72
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	$E_r C_{50}$	0.11		OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	EC_{50}	> 140	*Bactérie*	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	EC_{20}	3.3	*Boues activées*	OECD 209	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alkylbenzènesulfonate de sodium	NOEC	> 2.5-1		Méthode non communiquée		
alcool alkyl éthoxylé	LC_{10}	8.983	*Non déterminé*	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	EC_{10}	2.579	*Daphnia sp.*	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre
Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité
Dégradation abiotique
Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation
Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
alkylbenzènesulfonate de sodium	Boues activées, aérobie	CO_2 production	85% en 29 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Boues activées, adaptées	CO_2 production	62% en 4 jours(s)	OECD 301C	Difficilement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Simulation de station d'épuration	Dégradation primaire	> 90%	OECD 303A	Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0.7	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	6.95		OECD 305		

12.4 Mobilité dans le sol
Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates
Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, savon	< 5 %
parfums, Benzisothiazolinone	

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1002552 **Version:** 02.1 **Révision:** 2024-08-02

Raison de la révision:
Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) № 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 6, 7, 8, 16

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:
• AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
• ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
• DNEL - Dose dérivée sans effet
• CE50 - concentration efficace, 50%
• ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
• EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
• CL50 - concentration létale, 50%
• LCS - Étape du cycle de vie
• DL50 - dose létale, 50%
• DSENO - Dose sans effet nocif observé
• DSEO - Dose sans effet observé
• OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
• PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
• PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
• PROC - Catégories de processus
• Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
• vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
• H302 - Nocif en cas d'ingestion.
• H315 - Provoque une irritation cutanée.
• H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
• H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
• H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
• H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité